

Perspectives

Apériodique – n°20/231 – 23 septembre 2020

Le point de vue

L'agriculture urbaine : mirage ou réalité ?

Le XX^e siècle a été celui de l'urbanisation, éloignant de plus en plus les habitants des villes de leur alimentation. Pour autant, alors que le lien ville-campagne apparaît distendu, les initiatives liées à l'agriculture urbaine se multiplient et le « local » n'a jamais été autant mis en avant. L'agriculture urbaine et périurbaine est ainsi communément définie comme la production de légumes, de fruits et autres aliments en ville : elle peut être réalisée chez soi, au sein de potagers partagés ou encore dans des fermes urbaines sur les toits ou en environnement contrôlé (*indoor* ou *vertical farming*).

Les fermes verticales *high tech* se développent dans les centres urbains d'Asie et d'Amérique du Nord

Initiées depuis les années 1980, notamment au Japon, les fermes verticales ont connu ces dernières années un fort regain d'intérêt avec les avancées technologiques permettant de les rendre plus performantes. Fortes de la promesse de produire en masse des denrées de qualité, à un prix soutenable, à tout moment et au plus près des consommateurs, les sociétés les plus en pointe sur ce sujet ont pu procéder à d'importantes levées de fonds : Aerofarm, basée à New York, a levé 240 millions de dollars depuis sa création, Plenty (Californie) plus de 400 millions de dollars...

Ce sont les avancées liées à l'éclairage (lampes LED), à la robotique et au *big data* qui ont permis l'apparition d'unités de production organisées sur plusieurs niveaux et vouées à la culture intensive de végétaux, notamment des salades. Ces fermes verticales se passent de la lumière naturelle et s'affranchissent de l'environnement extérieur (dé-saisonnalité) en créant un espace de culture entièrement contrôlé et automatisé. Pour autant, aucun de ces projets de fermes verticales n'a encore vraiment atteint une complète maturité, au-delà de la promesse scientifique.

Des projets moins radicaux en France et une approche davantage sociétale

L'événement est passé inaperçu en avril, pourtant, sur le toit du parc des expositions de la Porte de Versailles, venait de s'achever la première tranche d'une ferme urbaine de 14 000 mètres carrés, présentée comme la plus grande d'Europe. L'objectif est d'y produire annuellement plus de 300 tonnes de fruits et légumes (fraises, salades, etc.). Moins emblématique que le projet de la Porte de Versailles, Agricoool a inauguré en février sa première ferme urbaine composée de dix conteneurs à La Courneuve : la culture (fraises, herbes aromatiques) y est verticale et sous environnement contrôlé, loin toutefois de la dimension des installations américaines ou asiatiques.

Cependant, en France, l'agriculture urbaine n'est pas qu'une activité économique ; elle joue également un rôle sociétal. Reconnecter les plus jeunes et les urbains à la nature fait souvent parti des arguments mis en avant dans les projets de fermes urbaines, souvent forts du soutien des collectivités. Ainsi, la ville de Saint-

Denis a retenu la Ferme de Gally afin d'exploiter deux hectares en maraîchage sur le territoire de la commune avec un objectif de 150 000 visiteurs par an. Ces projets sont également une opportunité de valoriser des friches industrielles ou des sites qui ont perdu leur vocation, comme l'ancien marché d'intérêt national (MiN) de Nantes où l'Agro-naute, la première ferme urbaine nantaise, a ouvert en 2019.

C'est d'ailleurs cette approche qui est retenue dans le Plan de relance présenté par le gouvernement : le volet de la transition agricole prévoit ainsi explicitement de favoriser le développement de l'agriculture urbaine comme vecteur de progrès social et environnemental.

Une équation économique difficile à tenir et des limites agronomiques

Que les premières fermes urbaines soient nées au Japon n'est pas un hasard puisque la rareté des terres pousse au développement de solutions d'agriculture verticale. Pour autant, en dépit des progrès technologiques, des verrous subsistent empêchant d'atteindre l'équilibre économique.

Tout d'abord, le modèle des fermes urbaines est capitalistique. Dans le cas du projet de la Porte de Versailles, il a par exemple fallu renforcer les toits afin de supporter le poids des installations. Dans une toute autre mesure, les coûts au mètre carré des fermes verticales explosent : technologies et automatisation ne riment pas avec « bon marché ». D'autre part, le recours à un environnement entièrement contrôlé (luminosité et température) rend ces installations énergivores posant la question du couplage avec une énergie verte. Autre écueil ne contribuant pas à l'optimum économique, les fermes verticales sont avant tout favorables aux végétaux de petite taille afin de maximiser l'exploitation de la hauteur disponible. On y retrouve donc surtout des salades ou des plantes aromatiques, à l'instar de ce que la société allemande Infarm a implanté à Nanterre dans un entrepôt de Metro. Enfin, l'acceptabilité par le consommateur final des productions verticales n'est pas confirmée, puisque cela va à l'encontre de l'agriculture plus naturelle et moins intensive réclamée par une partie de la population.

Pour les projets au caractère sociétal plus affirmé, l'importance de la rentabilité économique passe, dans certains cas, au second plan : une forme de subvention à l'installation ou des débouchés assurés permettent de soutenir les projets pour les rendre effectifs.

L'agriculture urbaine est donc en passe de redevenir une réalité, mais il convient de relativiser sa contribution à l'alimentation des villes ; elle demeurera en effet marginale, tant par la variété des productions que par leur quantité. Pour autant, les fonds investis ces dernières années pourraient bien permettre à l'agriculture verticale d'entrer dans une période de réelle industrialisation en levant les derniers verrous technologiques et en lui permettant d'atteindre la rentabilité économique. ■

Arnaud Rey
Arnaud.rey@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
21/09/2020	<u>Commission européenne : enfin prête à agir</u>	Europe
18/09/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde, géopolitique
17/09/2020	<u>Quelles évolutions sur les marchés du travail des pays d'Amérique latine ?</u>	Amérique latine
16/09/2020	<u>Un moment stratégique pour les États-Unis</u>	Géopolitique
14/09/2020	<u>BCE : acheter du temps, mais pour quoi faire ?</u>	Zone euro
11/09/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
10/09/2020	<u>Zone euro – Conjoncture : flash – agrégats du PIB au T2 2020</u>	Zone euro
09/09/2020	<u>Alors que la reprise s'essouffle légèrement en France, la relance se dessine</u>	France
09/09/2020	<u>Italie : une rentrée politique mouvementée ?</u>	Italie, politique
09/09/2020	<u>Russie – Croissance et politique</u>	Russie
08/09/2020	<u>BCE : quand on reparle de déflation</u>	Zone euro
04/09/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
31/08/2020	<u>Allemagne – Conjoncture : PIB au T2-2020</u>	Allemagne
19/08/2020	<u>Zone euro – Conjoncture : flash PIB au T2 2020</u>	Zone euro
04/08/2020	<u>Italie – Scénario 2020-2021 : faire face à un choc majeur</u>	Italie
03/08/2020	<u>Italie – Conjoncture : flash PIB</u>	Italie
31/07/2020	<u>France – Conjoncture, Flash PIB : une contraction record du PIB au T2, mais une reprise assez nette entre mi-mai et fin juin</u>	France
27/07/2020	<u>Royaume-Uni – Scénario 2020-2021 : Covid-19 + Brexit = double peine</u>	Royaume-Uni
24/07/2020	<u>Espagne – Scénario 2020-2021 : un bilan économique très lourd</u>	Europe
22/07/2020	<u>L'exigence et le défi de la rénovation énergétique des bâtiments</u>	France, immobilier

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication et rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.